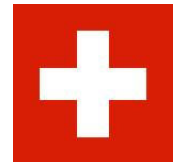




## La Chronique de CORBY

### Fête patriotique

Le feu et la cérémonie commémorant la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août seront organisés, cette année,



**le lundi 1er août 2011**

Dès 19h00, vous aurez la possibilité de vous restaurer et de vous désaltérer à la grande salle.

Nous vous invitons toutes et tous à participer à cette soirée de commémoration à laquelle nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux.



Pour éviter tout incident et pour que la fête soit réussie jusqu'au bout, nous demandons à chacun d'observer la plus grande prudence et de prendre toutes les précautions nécessaires lors du lancement de fusées ou autres engins pyrotechniques.

**Aucune autre information ne vous sera adressée concernant l'organisation de la Fête nationale.**

\* \* \* \* \*

## **Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 27 juin 2011.**

- **Comptes 2010**

Le Conseil général, sous la présidence de Madame Ariane Bovet, a accepté les comptes de l'année 2010 qui bouclent avec un total des charges de fr. 1'146'074.42 et un total des revenus de fr. 1'152'832.01, ce qui laisse un excédent des revenus de fr. 6'757.59.

- **Rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010**

Les conseillères et conseillers ont adopté le rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010 dont nous vous communiquons ci-après quelques points.

### **Administration générale**

Cette année encore, c'est avec une grande satisfaction que nous pouvons boucler les comptes sur un résultat positif. Certes, le taux d'endettement de la commune reste élevé, mais ceci ne doit pas nous empêcher de continuer d'entretenir notre patrimoine et de développer nos infrastructures. La preuve en est avec la venue de Swisscom TV, financé entièrement par la trésorerie communale. La non vente des actions de Romande Energie, prévue pour la réalisation de cet objet, nous donne un peu de souplesse pour la réflexion vers des investissements futurs. Malheureusement cet enthousiasme ne cache pas les problèmes récurrents que nous rencontrons;

- la hausse constante de la facture sociale de plus de 15% par rapport à 2009.
- des dossiers qui ne demandent que d'avancer mais qui se trouvent souvent bloqués par une administration cantonale peu compréhensive à l'attente des communes de « l'arrière canton ». Nous pensons bien entendu à notre plan de zone.

La patience est une grande vertu soit disant...

### **Bâtiments**

Les travaux d'entretien de nos bâtiments suivants sont à mettre en évidence cette année.

La réfection des volets de l'ancienne cure et le remplacement du système de chauffage électrique de l'église par une installation à gaz.

Nous notons également une forte diminution du poste électricité-chauffage dans certains bâtiments. Ce poste peut facilement fluctuer en fonction du prix et de la date de remplissage des citernes à mazout.

### **Forêts**

Des coupes de bois, pour environ 450 m<sup>3</sup>, ont eu lieu au Signal (coupe de pins), à la Crausaz et au fond du Paudex et 130 stères de bois de feu ont été achetés par des habitants de notre village.

Pour la 2ème année consécutive, le contrat de bail forestier avec notre triage nous donne entière satisfaction. La gestion de nos forêts n'a pas changé en raison de ce choix. Tous les travaux et toutes les coupes sont discutés comme auparavant avec le garde. Néanmoins, la forêt reste une charge importante pour notre commune, notamment en raison de la somme allouée aux soins aux jeunes forêts et au fauchage.

### **Routes**

Afin d'améliorer la sécurité, la route passant sous la remise entre la rue du Crêt et la rue du Collège a été fermée à la circulation au moyen de barrières.

Le coût total de l'entretien des chemins et des routes est de fr. 42'907.85, dont 3 postes importants :

- entretien du mur de la cour du collège bordant la route pour fr. 9'199.--;
- solde de la facture pour la réfection du chemin des Riettes, fr. 16'970.--;
- nouvelle signalisation routière pour fr. 6'200.--.

### **Parc, cimetière**

De nouveaux copeaux de bois ont été rajoutés aux abords de la place de jeux afin d'assurer la sécurité des enfants qui y jouent.

### **Déchetterie**

La vente du papier, de la ferraille et la taxe anticipée sur le verre nous ont rapporté la somme de fr. 5'600.--.

### **Eaux**

Eau potable : les analyses sont conformes (voir page 8).

En février, une grosse fuite sur le réseau a été détectée au bas du village.

En décembre, une autre fuite sur la conduite, vers la grande salle, a été réparée.

### **Step**

Les analyses des boues et rejets sont conformes aux prescriptions cantonales.

### **Ecoles**

Cette fois c'est fait, tous les enfants de notre village sont scolarisés dans l'établissement d'Yvonand et environs (collèges de Cronay, Pomy, Cuarny et Yvonand). Les derniers d'entre eux qui allaient encore à Yverdon ont en effet terminé leur scolarité l'été passé.

Au vu des comptes 2010, ce regroupement a été très favorable pour notre commune, avec une dépense effective largement inférieure au budget. Il faut cependant s'attendre à une augmentation non négligeable pour 2011, car l'amortissement et les intérêts de la construction du collège de Pomy vont nous être imputés dès cette année. La prévision reste néanmoins inférieure aux coûts yverdonnois.

### ***Collège de Pomy.***

L'ambitieux pari d'une construction en 12 mois a été gagné et le collège a pu ouvrir ses portes à la rentrée 2010. Le rythme du chantier a été très soutenu, nécessitant des prises de décisions rapides. Au final, l'addition dépasse le budget initial, mais ceci est exclusivement dû à des travaux supplémentaires décidés par le comité de construction, notamment en prévision de ... la future extension !

### ***Prévision pour les années à venir.***

En une législature, nous avons vécu une extension (Yvonand) et une nouvelle construction (Pomy), mais tout ne s'arrête pas là pour autant. Les nombreux nouveaux projets de logements à Yvonand et Pomy laissent en effet anticiper une très forte croissance du nombre d'enfants à scolariser, et la prochaine législature démarrera rapidement avec un projet de

nouvelle extension à Yvonand. Ce projet devra aussi composer avec les contraintes d'Harmos, et donc un probable besoin d'infrastructures d'accueil et de restauration sur le site scolaire.

## **Social**

### ***LAJE/FAJE***

A l'heure où le canton se félicite de l'augmentation du nombre de places d'accueil de la petite enfance, force est de constater que la situation n'a pas beaucoup évolué en ce qui nous concerne. Le projet de grand réseau que la RAS appelait de ses vœux à l'horizon 2011 ne verra finalement pas le jour si rapidement, en raison entre autre de conditions très différentes entre les réseaux, ce qui représentent un fort frein à leur rapprochement.

Il faut encore relever que le canton a décidé de ne plus reverser notre cotisation LAJE (fr. 5.-- par habitant) à la RAS, en raison de notre non participation à un réseau. Dans ce contexte, et comme la RAS nous refacture désormais ce manque à gagner, nous devons à nouveau nous poser la question d'une adhésion.

Domage que la motivation ne soit bientôt plus qu'économique et pas très sociale !

## **Informatique**

Le raccordement de notre village à la fibre optique «Swisscom» nous permet d'accéder à la technologie à haut débit (VDSL). La mise en service ne s'est faite finalement qu'au début 2011. Rappelons qu'en plus de connexions Internet plus rapides, cette évolution nous permet d'accéder aux services de télévision par Internet, résolvant ainsi les problèmes de réception numérique par la TNT.

- **Arrêté d'imposition pour l'année 2012**

Les conseillères et conseillers ont adopté l'arrêté d'imposition pour l'année 2012.

Le taux d'imposition pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune des personnes physiques, l'impôt spécial dû par les étrangers, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, l'impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise, reste inchangé par rapport à 2011, la différence du taux provenant d'une bascule avec l'Etat de Vaud.

Tout les impôts sont reconduits sans changement par rapport à l'année 2011.

- **Indemnités et tarif de l'heure de commune**

Les conseillers ont adopté les indemnités proposées et fixé l'heure de commune à fr. 28.--.

- **Demande d'autorisation d'achat du bâtiment et de la parcelle de l'ancienne laiterie**

Les membres du Conseil général ont accordé à la Municipalité l'autorisation d'acquérir le bâtiment et la parcelle de l'ancienne laiterie, parcelle no 68 du plan cadastral et à financer la dépense par la trésorerie communale.

## **Nouvelles autorités**

### **Législature 1er juillet 2011 - 30 juin 2016**



L'assermentation et l'installation des membres de la Municipalité et du Conseil général a eu lieu le 4 mai 2011 en présence de Madame Evelyne Voutaz, Préfet du district du Jura - Nord vaudois.

Trente-trois membres ont été assermentés.

Les personnes qui n'ont pas pu être présentes lors de cette cérémonie et qui souhaitent intégrer le Conseil général peuvent se faire assermenter lors de la première séance du Conseil général de la nouvelle législature qui est fixée au lundi 5 décembre 2011.

Seules les personnes assermentées lors de la cérémonie du 4 mai 2011 recevront une convocation.

Nous vous présentons, ci-après, les membres de la Municipalité et la répartition des dicastères, ainsi que les personnes en charge d'une fonction au Conseil général.

### **Municipalité - Répartition des dicastères - législature 2011 - 2016**

#### **Administration générale, finances, assurances, police**

Flaction Didier, Syndic - Tél. 024 433 18 91

Suppléant : Brodard Rodrigue

#### **Routes, chemins, cimetièrre, éclairage public, forêts, terrains, employé communal**

Tanner Fabrice - Tél. 024 433 17 60

Suppléant : Viquerat Pierre

#### **Bâtiments, police des constructions, assurances sociales, parcs, promenade**

Brodard Rodrigue - Tél. 024 433 19 11

Suppléant : Bovet Ariane

#### **Ecoles, petite enfance, informatique**

Bovet Ariane - Tél. 024 433 18 09

Suppléant : Tanner Fabrice

#### **Eaux, épuration, déchetterie, protection de l'environnement, défense civile**

Viquerat Pierre, Vice-Syndic - Tél. 024 433 11 38

Suppléant : Flaction Didier

**Législatif - Conseil général**

**Législature 1er juillet 2011 - 30 juin 2016**

**Période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012**

**Président du Conseil général - 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012**  
Zuppinger Philippe

**Vice-président du Conseil général - 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012**  
Moccand Daniel

**Secrétaire du Conseil général - législature 2011-2016**  
Glauser Claire-Lise

**Huissier - législature 2011-2016**  
Viquerat Raymond

**Scrutateurs - 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012**  
Meystre Viviane - Bron Maxime

**Scrutateurs suppléants - 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012**  
Carrel Sylvie - Métraux Yan

**Commission de gestion - 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012**  
Gürber Thomas - Chardonnens Didier - Meystre Viviane - Bron Maxime  
Suppléante : Kohler Arlette

**Délégués Association d'amenée d'eau La Menthue - législature 2011-2016**  
Chaillet Jacques – Chardonnens Didier

**Déléguée à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) -  
législature 2011-2016**  
Carrel Sylvie

**Déléguée suppléante à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs  
(ASIYE) - législature 2011-2016**  
Gürber Annick

**Commission communale de recours - législature 2011-2016**  
Magenat Alfred – Chauvy Pierre - Plantier Djamilah  
Suppléant : Flaction Bernard



## Mensuration cadastrale



Une nouvelle mensuration cadastrale est effectuée sur le territoire de notre commune par l'Etat de Vaud, Office de l'information sur le territoire,

Pour permettre le bon déroulement de ces travaux, nous vous demandons de permettre à l'adjudicataire, Monsieur David Varidel, ingénieur géomètre à Yverdon-les-Bains,

- d'accéder librement à votre parcelle, ceci pour les différentes phases de travaux;
- de placer, le cas échéant, les points de référence nécessaires;
- de faciliter les opérations en dégagant les points matérialisés existants (bornes, chevilles, croix);
- d'informer, le cas échéant, vos locataires.

\* \* \* \* \*

## Appareil de mesure des vents pour un projet d'éolienne

La ville d'Yverdon-les-Bains, jumelée avec la ville de Winterthur, souhaite développer en partenariat un projet de production d'énergie éolienne dans la région, les contraintes les obligeant à s'éloigner de la ville.



Les disponibilités laissées par la carte des vents, une fois écartées les zones d'exclusion et les zones où un projet est déjà à l'étude, se sont montrées relativement rares.

Une possibilité intéressante se situe sur le territoire de notre commune, au lieu dit «Les Novalluz».

La commune d'Yverdon-les-Bains s'est donc approchée de notre municipalité pour présenter son projet.

La municipalité a donné son accord pour l'installation d'une sonde qui va mesurer les vents durant une période déterminée. Cette opération de télédétection par laser donnera une idée plus précise sur le potentiel réel du site.

Si cette première étape s'avère concluante, un dossier complet pour la construction d'une éolienne devra être déposé au Canton. Mais le chemin est encore long.

\* \* \* \* \*

## Votations



Nous constatons malheureusement encore beaucoup d'erreurs, la plupart provenant d'une inattention, lors des votations et élections. **Ci-dessous, les erreurs fréquentes qui font que le vote ne peut pas être pris en compte.**

- **La date de naissance, la signature, ou les deux manquent sur la carte de vote;**
- **Les couples s'échangent les cartes de vote;**
- **Il manque la carte de vote.**

### Rappel de quelques conseils importants

- Dans l'enveloppe jaune, vous devez mettre uniquement vos bulletins de vote;
- Cette enveloppe jaune, ainsi que la carte de vote dûment complétée et signée, doivent être mises dans l'enveloppe grise;
- Cette enveloppe grise fermée peut être déposée dans la boîte aux lettres du greffe municipal ou envoyée affranchie par la poste ou encore déposée au bureau de vote le dimanche matin durant l'heure d'ouverture.

\* \* \* \* \*

## Eau potable

Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre commune. Ci-dessous quelques résultats du prélèvement du 30 mars 2011.

Température (°C)	10.5
pH	7.9
Conductivité à 20° C (µS/cm)	415
Turbidité (UT/F)	0.8
Dureté totale (°F)	23.4
Dureté carbonatée (°F)	18.9
Calcium (mg Ca/l)	76
Magnésium (mg Mg/l)	10.8
Sodium (mg Na/l)	5.6
Potassium (mg K/l)	1.1
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> par litre)	231
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> par litre)	28.0
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> par litre)	5.1
Chlorure (mg Cl/l)	10.5
Oxydabilité (mg KMnO <sub>4</sub> par litre)	2.7
Carbone organique total (mg C/l)	1.1
Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> par litre)	0.005
Nitrite (mg NO <sub>2</sub> par litre)	0.000



Eau moyennement dure conforme, du point de vue de la composition chimique



## Cours de nutrition



Madame Audrey Calabrese, responsable du service diététique et nutrition de la société Mobileat, organise à Cronay un cours de nutrition et recherche encore quelques personnes souhaitant perdre du poids sainement et durablement.

Vous souhaitez faire partie de son groupe d'évaluation, contactez-là.

- Programme sur 12 semaines
- Nombre de places limitées
- Sur inscription au 079 830 97 06
- Lieu: Salle de l'ancienne cure à Cronay
- Début des ateliers : mardi 2 août 2011

\* \* \* \* \*

## Qi Gong

Le Qi Gong ( prononcer tchi kong ) signifie littéralement : «la maîtrise du souffle».

Cette pratique corporelle d'origine chinoise, dont les origines remontent à plus de 2000 ans avant JC, est de plus en plus pratiquée partout dans le monde.

Une partie de ses fondements reposent sur les théories de la médecine traditionnelle chinoise, dont le travail sur les méridiens (canaux énergétiques) du corps permet de régulariser en profondeur la circulation de ce courant de vie que les chinois nomment le Qi ( tchi ).

Au travers d'une gestuelle douce et facilement assimilable, sa pratique régulière, en plus d'être un formidable outil de prévention des troubles, améliore la santé et la forme, favorise le calme mental et la paix intérieure, ainsi que la disparition progressive des tensions musculaires ou émotionnelles.

Tout le monde peut apprendre, quel que soit son âge et sa condition physique. Dans le Qi Gong, l'esprit de compétition (même s'il peut être parfois bénéfique dans d'autres pratiques et sous certaines conditions) n'existe pas.... Seuls le plaisir et l'envie de progresser guident les pratiquant(e)s.

Les cours auront lieu à la grande salle de Cronay, tous les mercredis soirs de 19h00 à 20h00, à partir du 7 septembre 2011. Les cours des mercredis 7 et 14 septembre sont gratuits et vous permettront d'essayer cette discipline avant de vous engager sur le chemin.

Au plaisir de partager avec vous ces moments de pratique.

D'autres renseignements à l'adresse [www.qigongsuisse.com](http://www.qigongsuisse.com) blog sur le Qi Gong.

Vincent Calabrese, Cronay



\* \* \* \* \*

## Quelques mots de la société féminine de gymnastique.



Fondée en 1978 par des dames de notre village, désireuses de bouger un peu et certainement aussi de se rencontrer, notre société a donc atteint l'âge respectable de 33 ans. Avec un effectif variant selon les périodes de 15 à 25 membres actives, elle n'a jamais cessé ses activités depuis sa création. Une leçon de gymnastique par semaine, sauf pendant les vacances scolaires, d'autres activités quelques fois : marche, bains thermaux, badminton ou bowling par exemple, une sortie et un

souper par année.

Afin de participer à la vie du village et alimenter un peu notre caisse, nous collaborons à l'organisation du loto annuel des sociétés locales et occasionnellement à diverses manifestations villageoises.

Depuis 4 ans, nous avons la chance de pratiquer notre sport dans une salle de gymnastique neuve, agréable et idéalement équipée. Notre monitrice très compétente, patiente, nous est fidèle depuis 2002 et à chaque leçon, nous dispense ses connaissances, son originalité et son enthousiasme pour le sport et l'amitié.

Et enfin, les membres me direz-vous ? Des dames chaleureuses, pleine d'humour et d'amitié, venant de notre commune et des villages environnants. De tout âge et de toute condition physique, chacune y trouve son compte et son plaisir, exécutant les divers exercices en fonction de ses possibilités. Assouplissements, motricité, un peu d'endurance, jeux, etc., amitiés et belles rencontres.

Mesdames ! C'est avec une grande joie que nous vous accueillerions au sein de notre société, prêtes à faire votre connaissance et à vous offrir, en plus d'un peu de sport, notre compagnie et notre amitié.

Nos leçons de gymnastique ont lieu le jeudi soir à 20 h. dans notre grande salle, reprise après les grandes vacances le 1<sup>er</sup> septembre 2011. N'hésitez pas à nous rejoindre sans autre un prochain jeudi, afin de vous faire une idée de nos activités.

Renseignements si nécessaire auprès de M. Flaction au 024 433 15 09.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous, habitants de notre village, un bel été.

Martine Flaction  
Présidente

\* \* \* \* \*

## Calendrier des manifestations

### Août 2011

Lundi 1<sup>er</sup> août

Fête Nationale à la grande salle

### Novembre 2011

Dimanche 27 novembre

Loto des sociétés locales

### Décembre 2011

Lundi 5 décembre

Conseil général

